



Conseil économique et social

Distr. générale
7 décembre 2015
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Soixantième session

14-24 mars 2016

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la vingt-troisième session

extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée

« Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes,
développement et paix pour le XXI^e siècle »

Déclaration présentée par Catholic Women's League Australia, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



Déclaration

Catholic Women's League Australia représente environ 5000 femmes dans six États australiens. Nous nous félicitons de l'occasion qui nous est offerte de prendre part à la soixantième session de la Commission de la condition de la femme.

La Commission Brundtland de 1987 définit le développement durable comme « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ».

Le document final de la Conférence Rio +20 reconnaît que « les peuples sont au centre du développement durable » et qu'il est nécessaire d'adopter des « approches globales et intégrées du développement durable ».

Il en résulte qu'outre la dimension économique, le développement durable a également une dimension éthique et humaine.

D'autres observateurs ont affirmé que la personne humaine est importante et que le développement durable doit promouvoir le bien de chaque personne et de toute la personne. Il faut prêter attention à tous les facteurs spirituels, physiques, émotionnels, économiques, sociaux et culturels qui influencent le bien-être.

Par conséquent, l'on suppose dans la présente déclaration que l'expression « développement durable » s'entend de la protection du développement et de la vie des êtres humains, ainsi que de tous les êtres vivants de la planète.

Autonomisation des femmes par le respect de la personne dans toutes ses dimensions : biologique, psychologique, sociale et spirituelle.

- La véritable autonomisation est respectueuse de la vie et de la dignité de toutes les mères et de tous les enfants à toutes les étapes de la vie, de la conception à la mort naturelle.
- Le Conseil des droits de l'homme a adopté, cette année, une résolution sur la protection de la famille. Il y reconnaît le rôle de la famille dans le développement de toute la personne et l'éducation des enfants. Cette résolution de l'ONU engage vivement les États Membres à « créer un environnement propice au renforcement et au soutien de toutes les familles, en appréciant le fait que l'égalité des femmes et des hommes et le respect de tous les droits élémentaires et libertés fondamentales de tous les membres de la famille sont indispensables à son bien-être et à celui de la société tout entière, en notant qu'il importe de concilier travail et vie de famille et en reconnaissant le principe selon lequel c'est aux deux parents à la fois qu'incombe la responsabilité d'élever leurs enfants et d'assurer leur développement ».
- La planification de la famille qui respecte la liberté de l'homme et de la femme, leur dignité humaine et leurs droits fondamentaux devrait être encouragée. La planification naturelle de la famille s'inscrit dans cette logique parce qu'il s'agit d'une décision prise par les deux conjoints, elle respecte leur dignité humaine et une partie au mariage ne supporte pas toute la charge de la planification de la famille.
- Le Programme d'action de Beijing souligne ce point, « assurer le renforcement du pouvoir d'action des femmes et leur promotion, y compris le droit à la

liberté de pensée, de conscience, de religion et de conviction, contribuant ainsi à répondre aux besoins moraux, éthiques, spirituels et intellectuels des hommes et des femmes, et aux niveaux individuel et collectif, leur garantissant ainsi la possibilité de réaliser pleinement leur potentiel au sein de la société et de régler leur vie selon leurs aspirations ».

Autonomisation des femmes par l'information

- Une information honnête et complète doit être mise à la disposition des femmes pour qu'elles puissent prendre les décisions en connaissance de cause.
- L'opinion qui prévaut est que l'accès à l'avortement réduit le taux de mortalité maternelle. Mais une récente étude, réalisée par l'Institut MELISA dans 32 États mexicains et publiée dans la version du British Medical Journal en libre accès, conteste cette opinion. Celle-ci a constaté que les États mexicains dotés de lois sur l'avortement moins permissives avaient une mortalité maternelle globale inférieure de 23 % et une mortalité due aux complications de l'avortement inférieure de 47 %.
- Le peu d'informations mises à la disposition des femmes sur les effets immédiats et à long terme des contraceptifs oraux pose également problème. Plusieurs formes de contraception d'urgence - la pilule du lendemain, la RU 486 - sont réputées avoir de graves effets secondaires. Ces effets secondaires peuvent modifier l'environnement dans le corps humain et avoir de graves conséquences telles que l'augmentation du risque de cancer de l'utérus, du sein, de l'endomètre, du col de l'utérus, du foie et de la vessie. La contraception orale a été classée, en 2005, comme un cancérogène de classe 1 par l'Organisation mondiale de la santé. Les caillots de sang formés lors de l'utilisation des contraceptifs oraux augmentent le risque d'accidents vasculaires cérébraux et de crises cardiaques. Il a été prouvé que l'utilisation de contraceptifs oraux augmente la sensibilité aux virus d'immunodéficience humaine.
- Les contraceptifs oraux sont présentés comme des moyens d'autonomisation des femmes, mais ce sont, en réalité, un moyen d'asservissement.
- L'hormone synthétique, Éthinylestradiol, présente dans la pilule contraceptive est connue pour être nocive pour l'environnement, en aval des stations d'épuration. Perturbateur endocrinien, l'Éthinylestradiol a un impact sur la fécondité et modifie l'expression génétique des petits poissons.
- Les femmes sont rarement informées du caractère abortif de toutes ces formes de contraception.

Autonomisation des femmes par la prise de décisions éthiques et la recherche adéquate

- Le Programme d'action de Beijing indique qu'« il convient de reconnaître l'importance sociale de la maternité et le rôle des parents au sein de la famille et dans l'éducation des enfants. Élever des enfants exige un partage des responsabilités entre les parents, femmes et hommes, et la société dans son ensemble. La maternité, la tâche des parents et le rôle des femmes en matière de procréation ne doivent pas être une source de discrimination ni limiter la pleine participation des femmes dans la société ».

- Les femmes victimes de mutilations génitales pourraient être autonomisées par la présentation à leurs gouvernements de recherches décrivant les effets à long terme de cette pratique sur leur santé et sur l'économie de leur pays, pour autant que les gouvernements soient disposés à agir.
- Un important outil pour lutter contre les mutilations génitales féminines – une effroyable violation des droits des femmes – consiste à financer et à promouvoir l'information, la diffusion et la formation sur cette question parmi les professionnels des soins de santé et la population en général.
- La gestation pour autrui est une autre manifestation de la violence contre les femmes et le résultat de décisions contraires à l'éthique. Tant la mère porteuse que les enfants sont considérés comme des marchandises. L'hyperstimulation ovarienne est à l'origine de problèmes de santé, notamment des kystes et du cancer, et peut entraîner la mort. Encourager le don d'œufs – souvent par de jeunes femmes pour gagner de l'argent – est irresponsable. On commence à connaître les répercussions sur la santé à long terme, mais les donneuses ne sont pas alertées, le consentement en connaissance de cause est donc une imposture. L'externalisation de la maternité est devenue un fonds de commerce lucratif. Selon l'organisation non-gouvernementale Sama Resource Group for Women and Health, en 2012, cette filière a enregistré plus de 2 milliards de dollars de chiffre en Inde.
- Lier l'aide internationale aux programmes de réduction de la fécondité, tels que les camps de stérilisation de masse en Inde, est contraire à l'éthique et doit cesser.
- De plus, selon le site Web d'Asia News, « 4,6 millions de femmes ont subi une stérilisation contre leur gré, en Inde l'année dernière, dans le cadre des politiques gouvernementales de contrôle des naissances ».
- Selon l'Institut de recherche sur la population, des programmes d'« aide » agressifs au Pérou proposaient de la nourriture et des vêtements aux femmes pauvres se soumettant à la stérilisation.
- Que presque tous les débats tournent autour de droits sexuels controversés n'est pas de nature à servir l'humanité.

Autonomisation des femmes par l'autonomie et la responsabilité sociale

- Les mariages forcés et les enlèvements aux fins de mariage procèdent du refus d'autonomie aux femmes qui sont en âge d'être habilitées à donner leur consentement. Les mariages d'enfants abusent de la capacité des jeunes filles à donner un consentement en toute connaissance de cause, dans la mesure où elles sont mineures.
- La tutelle masculine, lorsque les femmes de tous âges sont considérées comme des mineures aux yeux de la loi ne pouvant pas prendre de décisions concernant leur propre vie, est un abus contre l'autonomie.
- La traite des êtres humains et l'esclavage moderne ôtent l'autonomie à toutes les personnes, y compris les femmes et les filles, et doivent être au centre des délibérations de la Commission de la condition de la femme.
- L'avortement et la stérilisation forcés marginalisent les femmes.

- La pornographie et le tourisme sexuel avilissent les femmes en les traitant comme des marchandises qu'on achète et qu'on vend. La corruption est endémique dans ce secteur. La prostitution, le trafic sexuel et le travail du sexe ont les mêmes conséquences.

Autonomisation des femmes en veillant à ce qu'elles aient le droit à la vie

- Avec quelque 100 millions de femmes portées disparues dans le monde en raison de diverses formes d'homicides sexistes, cette forme d'autonomisation s'impose depuis longtemps. Les femmes et les filles sont victimes des infanticides de filles, des crimes d'honneur, de la négligence de leur santé et d'une nutrition inadéquate, des féminicides (meurtre de fœtus féminins), des avortements sur la base du sexe, au point où quelque 100 millions de femmes, qui devraient être en vie, ont été éliminées.

L'Organisation des Nations Unies a été créée pour régler les problèmes mondiaux tels que la pauvreté, l'éducation universelle et la disponibilité des médicaments pour aider les peuples à s'élever au-dessus de la simple survie. Un débat raisonnable et honnête sur les problèmes rencontrés par les femmes, où les avis des uns et des autres sont entendus, contribuerait grandement à l'amélioration du bien-être des femmes.
